



## Présentation et fonctionnement de notre section et du CC à l'attention des nouveaux membres

### Historique

Création du CAS Suisse en 1863, puis de la section Jaman en 1876 par Emile Javelle, professeur de français à Vevey et alpiniste reconnu. A son actif la 1<sup>ère</sup> ascension du Tour-Noir.

### Comité Central (CC) du CAS et ses sections

Le CAS compte 111 sections, totalisant 150'000 membres environ et 152 cabanes (état au 02.01.2017).

L'organe faîtière du CAS est composé du comité central (CC), d'une commission de gestion, de commissions techniques et d'un secrétariat administratif de 36 personnes.

Le CC convoque les sections à 2 assemblées par année, auxquelles s'ajoutent deux assemblées régionales préparatoires.

L'information aux membres est donnée via la revue mensuelle « Les Alpes ». Le CC propose également un programme de courses et un programme de formation au niveau fédéral. Le Club alpin suisse édite des guides et manuels à l'attention des alpinistes.

**Section Jaman** environ 1331 membres (état au 01.01.2017)

### But principal

Organiser et offrir un programme de courses varié, avec des degrés de difficultés différents, pour permettre à ses membres d'élargir leur connaissance de la montagne, en contribuant à sa sauvegarde. La section propose à ses membres diverses formations, parfois avec guides (avalanches, escalade, glace, etc.), dont les coûts sont partiellement pris en charge par la section. Les participants aux courses ont une certaine responsabilité personnelle et collective envers les autres personnes. C'est pourquoi nous recommandons de suivre des cours, notamment les cours avalanche. A cela s'ajoute des cours de formation et de perfectionnement pour les chefs de courses. La participation à ces formations est vivement conseillée, voire obligatoire dans certains cas.

*Tout membre, une fois bien formé et bien expérimenté, peut, s'il le souhaite, suivre un cours de formation de chef de course ou moniteur J&S (Jeunesse & Sport), afin de proposer à son tour des courses à la section. Les cours de formation sont pris en charge par la section.*

### Fonctionnement

Le comité se réunit régulièrement. Il est composé des responsables des 12 commissions permanentes. Environ 140 chefs de courses et moniteurs J&S proposent des courses chaque semaine.

### Composition des groupes

L'ensemble des courses est réparti dans plusieurs groupes :

- ALFA : alpinisme familial, pour les enfants de 6 à 10 ans environ, accompagnés de leurs parents
- AJ/OJ Jeunesse : pour les jeunes de 10 à 22 ans, premières expériences en montagne sans les parents
- Clubistes : pour les actifs, proposant randonnées, alpinisme, ski-rando, escalade et glace
- Mercredistes : randonnées et raquettes, pour les personnes désirant marcher le mercredi
- Jeudistes : randonnées, pour seniors

## Assemblées

Comme dans toute association, les assemblées de Jaman ont un pouvoir décisionnel. Tout membre dès le début de l'année civile de ses 16 ans a le droit de vote et d'éligibilité et est invité à y prendre part.

- Assemblée Générale de mai : approbation des comptes de l'exercice précédent, des rapports du comité, des commissions et des groupes, présentation des nouveaux membres.
- Assemblée Générale de novembre : approbation du budget et élections, présentation des nouveaux membres
- Assemblée extra-muros d'été, réunion plus conviviale dans un chalet ou un refuge forestier.

*Si la participation aux courses est le but de chaque membre, il est aussi essentiel de participer aux assemblées administratives, ainsi qu'aux commissions et aux autres tâches que nécessitent l'entretien de nos cabanes et chalets.*

## Informations aux membres

Les médias de la section Jaman sont le bulletin bimensuel, le programme annuel des courses et le site internet. Des informations sont données également lors des assemblées. Sur notre site internet vous trouverez le programme des courses à jour, des récits et des photos de courses, et, diverses informations.

Site internet : [www.cas-jaman.ch](http://www.cas-jaman.ch)

Le carnet des courses et le bulletin bimensuel sont téléchargeables sur notre site.

## Bâtiments

2 cabanes gardiennées :

- Dent Blanche 3506 m, Val d'Hérens
- Mont Fort, 2457 m, Verbier

1 bivouac au col Nord de la Dent Blanche

2 chalets à prix de location préférentiel pour nos membres :

- Le Grillet à Ondallaz
- Cabane de Jaman, au col de Jaman.

Plus d'infos : [www.cas-jaman.ch/cabanes](http://www.cas-jaman.ch/cabanes)

## Bibliothèque du stamm

Local-stamm à la rue d'Italie 43 à Vevey, ouvert tous les vendredis à 19h00. Les chefs de courses y donnent des informations sur les courses du week-end à venir.

Cartes, topos, DVD, guides, livres disponibles à tous pour emprunt.

## Cotisation

- Couple et famille : 2 adultes max. dès 23 ans, avec/sans enfants de 6 à 17 ans révolus vivant sous le même toit : CHF 226.-/an et CHF 60.- de finance d'entrée unique
- Jeunesse de 10 à 22 ans, hors cotisation famille : CHF 50.-/an et finance d'entrée gratuite
- Membre individuel dès 23 ans : CHF 130.-/an et CHF 40.- de finance d'entrée unique

*L'âge minimum d'entrée au CAS est fixé à 6 ans.*

## Chefs de courses

Ils sont nommés pour leur expérience et leur formation. Ils sont volontaires et bénévoles ; merci de faire preuve de respect et d'égard à leur rencontre.

C'est le chef de courses qui décide d'accepter ou non les participants intéressés, du tracé de la course, de ses changements, voire d'interruptions. Il a la responsabilité des participants depuis le départ jusqu'à l'arrivée de la course. Les participants doivent se conformer à ses consignes et les suivre.

### Comment choisir sa course dans le programme

Se référer aux indications de la sortie : dénivelé, difficulté, type d'activité, selon ses capacités techniques, mentales et condition physique. Se documenter sur l'itinéraire de course, s'informer auprès du chef de courses. **Ne pas se surestimer.**

Les degrés de difficulté des courses sont :

#### Cotations ski et alpinisme

F : Facile

PD : Peu difficile

AD : Assez difficile

D : Difficile

TD: Très difficile

VA : Escalade sportive

#### Cotations randonnée à pied

T1: Randonnée pour tous

T2: Randonnée en montagne

T3: Randonnée en montagne difficile

T4: Itinéraire alpin

T5: Itinéraire alpin exigeant

T6: Itinéraire alpin difficile

Cotations raquettes : de WT1 facile à WT6 course alpine

Cotations via ferrata : de KS1 facile KS (Klettersteig) à KS6 extrêmement difficile

Informations détaillées,, voir : <http://www.sac-cas.ch/fr/en-route/echelles-de-difficultes.html>

### Inscription aux courses

Nous demandons à tous nos nouveaux membres de participer dans les 3 mois suivant leur adhésion, **à l'une de nos séances d'accueil ou à l'une de nos trois assemblées.**

Pour les courses de section « actifs », les inscriptions se font uniquement par le site internet de la section avec son propre login. Celui-ci est attribué, après avoir rempli les conditions fixées au 1<sup>er</sup> alinéa.

Attention de respecter les délais d'inscription, afin de faciliter l'organisation de la course.

### Frais de course

Le prix indiqué est estimatif ; il comprend les km en covoiturage (gratuité du transport pour le chef de course), la demi-pension en cabane et sa nuitée, les remontées mécaniques, etc.

Le chef de course ne reçoit aucune indemnité mais accepte volontiers une boisson offerte au bistrot après la course, en guise de remerciement.

### Matériel

La section ne prête pas de matériel, lequel peut se louer dans nos magasins de sports partenaires à Vevey et St-Légier (Altmann Sports, Yosemite, Le Nomade, Alpi'Trail et Stöckli).

Pan d'escalade : toutes les informations sur : <http://lepandevevey.org>

### Assurance-accidents

Il en est de la responsabilité des membres. En général, la couverture de votre police d'assurance est suffisante, mais une affiliation à la Rega ou à Air-Glacières est recommandée. Lors des courses officielles, les membres Jeunesse sont automatiquement assurés auprès de la Rega.

### La carte de membre offre les avantages suivants

Participation aux courses de la section, semaines clubistiques, cours d'alpinisme et de ski. Tarifs préférentiels sur les nuitées dans les 152 cabanes du CAS. Droit de réciprocité dans les cabanes en Allemagne, France, Italie, Espagne, Slovénie et au Liechtenstein. Publication régulière de la revue spécialisée du CAS "Les Alpes" et du bulletin de la section. Rabais de membre sur tous les ouvrages et cartes des Editions du CAS.

### Quelques liens utiles :

<http://cas-jaman.ch>

<http://www.sac-cas.ch/fr.html>

<http://www.rega.ch>

<http://www.meteosuisse.admin.ch/web/fr.html>

[http://www.slf.ch/index\\_FR](http://www.slf.ch/index_FR)

<http://www.camptocamp.org>